

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01712

Numéro SIREN : 829 122 506

Nom ou dénomination : A.V. Simulation

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/012520

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/012520**
n° de gestion : **2017B01712**
n° SIREN : **829 122 506 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 02/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.V. Simulation - Société par actions simplifiée
7 avenue Albert Durand 31700 Blagnac -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2156808

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A.V. Simulation		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 9				
Adresse de l'entreprise : 7 avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC		Durée de l'exercice précédent * 0				
Numéro SIRET* 8 2 9 1 2 2 5 0 6 0 0 0 2 7		Néant *				
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 7				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	1 128 773	CQ	826 710
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 689 458	AG	275 895
		Fonds commercial (1)	AH	2 500 000	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	340 125	AU	255 385
		Immobilisations en cours	AV	1 433	AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF	47 342	BG	47 342
		Autres immobilisations financières *	BH	28 548	BI	28 548
TOTAL (II)		BJ	5 735 679	BK	1 357 990	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN	78 395	BO	78 395
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	38 238	BS	24 055
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 929 594	BW	1 929 594
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 647 488	BY	6 647 488
		Autres créances (3)	BZ	831 644	CA	831 644
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	5 094 933	CG	5 094 933
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 341	CI	13 341
TOTAL (III)		CJ	14 633 633	CK	24 055	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	20 369 311	IA	1 382 044	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 303 501		
Clause de réserve de propriété *				(3) Part à plus d'un an CR		
Immunisations :				Stocks :		
				Créances		

Copie certifiée conforme
à l'original

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		A.V. Simulation		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 6 292 890)	DA	6 292 890		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	645 480		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	585 930		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	7 524 300	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 375		
	Provisions pour charges	DQ	74 296		
	TOTAL (III)	DR	80 671		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	200 647		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 974 565		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 989 793		
	Dettes fiscales et sociales	DY	883 609		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 333 681		
	TOTAL (IV)	EC	11 382 297		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	18 987 267		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 207 731			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A.V. Simulation						Néant ☐	
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE		FF	
		FG	5 008 353	FH		FI	5 008 353
		FJ	5 008 353	FK		FL	5 008 353
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée*					FM	60 572
	Production immobilisée*					FN	181 606
	Subventions d'exploitation					FO	16 952
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	6 460
	Autres produits (1) (11)					FQ	371 805
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 645 748
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 428
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 260)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 550 034
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	60 004
	Salaires et traitements*					FY	784 894
	Charges sociales (10)					FZ	363 121
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	177 251
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 303
	Autres charges (12)					GE	554
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	685 419
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 361
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	155
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	1 516
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	626
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	626
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	891
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	686 309

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

A.V. Simulation
Société par Actions Simplifiée au capital de 6.292.890 euros
Siège social : 7, avenue Albert Durand – 31700 BLAGNAC
829 122 506 RCS TOULOUSE
(la « *Société* »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES ORDINAIRES DES ASSOCIES DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le 29 juin, à 09h00, les associés de la société A.V. Simulation, société par Actions Simplifiée au capital de 6.292.890 euros, divisé en 15.538 actions de 405 € de valeur nominale, dont le siège social est 7, avenue Albert Durand – 31700 BLAGNAC, immatriculée 829 122 506 RCS TOULOUSE, se sont réunis au siège social de la société, en vue de prendre des décisions collectives ordinaires, sur convocation faite par le Président, dans les formes et conditions des statuts.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Directeur Général, la collectivité des associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Origine

- | | |
|---|-------------|
| - Résultat de l'exercice : bénéfice de..... | 585.929,85€ |
|---|-------------|

Affectation

- | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|
| - Réserve légale | 500.000,00 € | |
| Ainsi portée de 0,00 € à 500.000,00 € | | |
| - Aux associés, à titre de distribution de dividendes | 0,00 € | |
| Soit un dividende de 0 € par action | | |
| - Report à nouveau | 85.929,85 € | |
| Ainsi porté de 0 € à 85.929,85 € | | |
| <u>Totaux</u> | <u>585.929,85€</u> | <u>585.929,85€</u> |

La collectivité des associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre qu'il n'a été procédé à aucune distributions de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

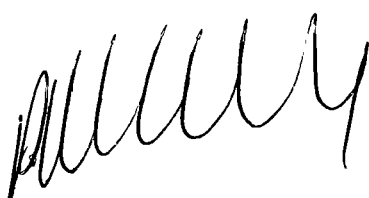
[...]

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des présentes résolutions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président





KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



EXCO FIDUCIAIRE SUD-OUEST
2, rue des Feuillants

31076 Toulouse
France

A.V. Simulation S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice d'une durée de 8,5 mois clos le 31 décembre 2017

A.V. Simulation S.A.S.

7, Avenue Albert Durand - 31700 Blagnac

Ce rapport contient 18 pages

Référence : CL - 182.041 RCA



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



EXCO FIDUCIAIRE SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse
France

A.V. Simulation S.A.S.

Siège social : 7, Avenue Albert Durand - 31700 Blagnac
Capital social : €. 6.292.890

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice d'une durée de 8,5 mois clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V. Simulation S.A.S. relatifs à l'exercice d'une durée de 8,5 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 18 avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé selon la méthode de l'avancement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur général et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse-Labège, le 20 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Christian Libéros
Associé

Toulouse, le 20 avril 2018

EXCO
EXCO FIDUCIAIRE SUD-OUEST

Jean-Marie Ferrando
Associé

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A.V. Simulation		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 9					
Adresse de l'entreprise 7 avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC		Durée de l'exercice précédent * 0					
Numéro SIRET* 8 2 9 1 2 2 5 0 6 0 0 0 2 7		Néant *					
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	1 128 773	CQ	826 710	302 064
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 689 458	AG	275 895	1 413 562
		Fonds commercial (1)	AH	2 500 000	AI		2 500 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	340 125	AU	255 385	84 740
		Immobilisations en cours	AV	1 433	AW		1 433
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	47 342	BG		47 342
		Autres immobilisations financières *	BH	28 548	BI		28 548
	TOTAL (II)		BJ	5 735 679	BK	1 357 990	4 377 689
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	78 395	BO		78 395
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	38 238	BS	24 055	14 183
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 929 594	BW		1 929 594
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 647 488	BY		6 647 488
		Autres créances (3)	BZ	831 644	CA		831 644
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE		
		Disponibilités	CF	5 094 933	CG		5 094 933
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 341	CI		13 341
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	14 633 633	CK	24 055	14 609 578	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	20 369 311	IA	1 382 044	18 987 267	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	303 501	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2017

Désignation de l'entreprise		A.V. Simulation		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 6 292 890 ..)	DA	6 292 890		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	645 480		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	585 930		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	7 524 300		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 375		
	Provisions pour charges	DQ	74 296		
	TOTAL (III)	DR	80 671		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	200 647		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 974 565		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 989 793		
	Dettes fiscales et sociales	DY	883 609		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 333 681		
TOTAL (IV)	EC	11 382 297			
	Ecarts de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	18 987 267		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 207 731			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A.V. Simulation		Néant ☐	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC
	Production vendue { biens * services* }	FD	FF
		FG	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FL
	Production stockée*		FM
	Production immobilisée*		FN
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FP
	Autres produits (1) (11)		FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS
	Variation de stock (marchandises)*		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX
	Salaires et traitements*		FY
	Charges sociales (10)		FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA
			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD	
	Autres charges (12)	GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
	Total des produits financiers (V)	GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	
	Différences négatives de change	GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	Total des charges financières (VI)	GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°232.

A.V. Simulation S.A.S

7 Avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2017 présente un total de bilan avant répartition de 18 987 267 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 5 647 264 €, et dégage un bénéfice de 585 930 €.

Cet exercice a une durée de 8,5 mois recouvrant la période du 18 avril 2017 au 31 décembre 2017,

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 14 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 18/04/2017 AU 31/12/2017	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- catives	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des provisions	3			
5	Etat des échéances ces créances et des dettes	4			
6	Informations complémentaires sur :				
	<i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i>	4			
	<i>Réévaluation</i>				X
	<i>Frais d'établissement</i>				X
7	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
8	<i>Fonds commercial</i>	5			
9	<i>Intérêts immobilisés</i>				X
	<i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i>				X
	<i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i>				X
	<i>Avance aux dirigeants</i>				X
10	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	6			
11	<i>Composition du capital social</i>	7			
12	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i>	8			
	<i>Parts bénéficiaires</i>				X
	<i>Obligations convertibles</i>				X
13	<i>Résultat exceptionnel</i>			X	
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	9			
15	<i>Ventilation de l'impôt sur le bénéfice</i>	10			
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
16	Engagements financiers	11			
	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
17	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	12			
18	Rémunération des dirigeants				X
19	Effectif moyen	13			
20	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	14			
21	Liste des filiales et participations				X
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

Il s'agit du premier exercice social de la société d'une durée de 8 mois. La société sous la forme d'une SAS a été constituée en date du 18 avril 2017 avec un capital de 1000 €, détenu à 100% par OKTAL SAS. Elle a été immatriculée au RCS de Toulouse le 20 avril 2017.

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 21 août 2017, le capital a été réduit de 900 € par remboursement à l'associé unique et par voie de réduction de la valeur nominale de chacune des 100 actions existante de 10 euros à 1 euro.

Aux termes d'un contrat d'apport partiel d'actif, il a été apporté par la société OKTAL SAS, une branche complète et autonome d'activité d'étude, de développement, de commercialisation de produits, de matériels et de logiciels dans le domaine des générateurs d'images de synthèse pour les véhicules terrestres automobiles et de défense. Cet apport net à effet rétroactif au 1^{er} mai 2017, a été évalué sur la base des valeurs nettes comptables à 10 000 euros et approuvé par décision des associés en date du 21 août 2017.

A l'issue de ces décisions, le capital social est fixé à 10 100 euros.

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 août 2017, il a été apporté par la société Renault SAS une somme en numéraire de 3 000 000 d'euros entièrement libérée à la souscription. Cet apport a donné lieu à une augmentation de capital de 2 331 euros assortie d'une prime d'émission de 2 997 669 euros. Il a été approuvé par décision des associés en date du 22 août 2017.

Aux termes d'un contrat d'apport en date du 10 juillet 2017, il a été apporté par la société Renault SAS différents droits de propriété intellectuelle. Cet apport net a été évalué à 4 000 000 d'euros. Il a donné lieu à une augmentation de capital de 3 107 euros assortie d'une prime d'apport de 3 996 893 euros. Il a été approuvé par décision de l'associé unique en date du 22 août 2017.

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 août 2017 les primes d'émission et d'apport ont été incorporées au capital à concurrence de 6 277 352 euros par élévation de la valeur nominale des actions de 1 euro à 405 euros.

A l'issue de ces opérations, le capital est détenu par les sociétés OKTAL et RENAULT respectivement à hauteur 65 % et 35 %.

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'AV SIMULATION sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PERMANENCE DES METHODES

Non applicable.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

Les dépenses de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actif incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins du développement.

Les frais de développements activés concernent le développement des applications des tinées à la simulation du véhicule autonome et véhicule connecté.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 5 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué de l'apport par RENAULT d'un droit de propriété intellectuelle sur le moteur de simulation SCANeR. Il concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Il n'est pas amorti mais il fera l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif, l'amortissement linéaire est généralement retenu. Les durées d'amortissement déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel Informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Informations relatives au CICE

A.V. Simulation a constaté sur la période en diminution des charges de personnel un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 23 028 €.

Evaluation des stocks

Les produits finis et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production englobant les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et valeur d'usage pour les travaux en cours) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

APA =apport partiel d'actif

VALEURS BRUTES	APA OKTAL SAS	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	1 117 625 €	4 200 606 €	0 €	5 318 231 €
Immob. Corporelles	295 903 €	45 655 €	0 €	341 558 €
Immob. Financières	75 890 €	0 €	0 €	75 890 €
	1 489 418 €	4 246 261 €	0 €	5 735 679 €
AMORTISSEMENTS	APA OKTAL SAS	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	948 774 €	153 831 €	0 €	1 102 605 €
Immob. Corporelles	231 965 €	23 420 €	0 €	255 385 €
Immob. Financières	0 €	0 €	0 €	0 €
	1 180 739 €	177 251 €	0 €	1 357 990 €

ANNEXE NOTE N° 3

ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	APA OKTAL SAS	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Provisions pour pertes à terminalison	8 163 €		1 788 €	6 375 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	65 993 €	8 303 €		74 296 €
Provisions pour risques				
Provisions pour dépréciation des stocks	24 055 €			24 055 €
Provisions pour dépréciation des comptes clients				
	98 210 €	8 303 €	1 788 €	104 725 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Le taux d'actualisation retenu : 0.68% et le taux de turnover : 6.27%.

Il n'y a pas d'évènement postérieur au 31 décembre 2017 susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation, ni de risque et perte non mesurables.

ANNEXE NOTE N° 4

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
• Prêts	47 342 €		47 342 €
• Autres	28 548 €		28 548 €
Créances de l'actif circulant			
• Créances clients et comptes rattachés	6 647 488 €	6 647 488 €	
• Comptes Courants Groupe	131 490 €	131 490 €	
• Etat et autres collectivités publiques (1)	693 946 €	693 946 €	
• Autres	6 208 €	6 208 €	
• Charges constatées d'avance	13 341 €	13 341 €	
TOTAL	7 568 363 €	7 492 473 €	75 890 €

(1) Dont crédit d'impôt recherche 2017 pour 370 640 €

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
• A 1 an au maximum à l'origine	0 €	0 €		
• A plus d'1 an à l'origine	0 €	0 €	0 €	
Emprunts et dettes financières - Divers	200 647 €	647 €	200 000 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 989 793 €	1 989 793 €		
Dettes fiscales et sociales	883 609 €	883 609 €		
Comptes courants Groupe	0 €	0 €		
Autres dettes	0 €	0 €		
Produits constatés d'avance	4 333 681 €	4 333 681 €		
TOTAL	7 407 731 €	7 207 731 €	200 000 €	0 €

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	1 278 187 €
Autres créances	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	1 278 187 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	0 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 017 689 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	110 581 €
Charges/ CP	53 080 €
Charges salariales à payer	57 927 €
Charges sociales à payer	27 805 €
Impôts charges à payer	22 780 €
TOTAL CHARGES A PAYER	1 289 862 €

ANNEXE NOTE N° 5

FONDS COMMERCIAL

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORTISSEMENT
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 500 000 €	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
TOTAL	2 500 000 €	

ANNEXE NOTE N° 6

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	13 341 €	4 333 681 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	13 341 €	4 333 681 €

ANNEXE NOTE N° 7**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital à la constitution	100	10,00 €
Réduction de capital le 21/08/2017 par remboursement à l'associé unique	100	-9,00 €
Actions/parts sociales émises le 21/08/2017 pendant l'exercice	10 000	1,00 €
Situation du capital social le 21/08/2017	10 100	1,00 €
Augmentation de capital le 22/08/2017 par apport en nature	3 107	1,00 €
Augmentation de capital le 22/08/2017 par apport en numéraire	2 331	1,00 €
Incorporation des primes démission et d'apport au capital par élévation de la valeur nominale des actions	15 538	405,00 €
Situation du capital social le 31/12/2017	15 538	405,00 €

ANNEXE NOTE N° 8**CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CREANCES	DETTES
OKTAL SAS	284 718 €	961 482 €
SERA	4 954 €	84 176 €
MSB DESIGN		13 482 €
SOGECLAIR AEROSPACE SAS		27 344 €
RENAULT SAS	3 498 639 €	3 974 565 €
SOGECLAIR		108 581 €
TOTAL	3 788 311 €	5 169 631 €

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales du marché.

ANNEXE NOTE N° 9**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

REPARTITION	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et Défense	100%
Industrie	0%
2) Par marché	
● France	79%
● Etranger	21%

ANNEXE NOTE N° 10**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	686 309 €	100 375 €	585 935 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-8 €	-3 €	-5 €
RESULTAT COMPTABLE	686 302 €	100 372 €	585 930 €

La formation de l'impôt Société inclut le Crédit Impôt Recherche pour un montant de 370 640 euros.

ANNEXE NOTE N° 11**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	
Cautions sur marchés	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	
● Redevances de credit-bail mobilier restant à payer (option d'achat incluse)	22 737 €
● Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Garanties de paiement reçues de la part de clients	

ANNEXE NOTE N° 12**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire l'année suivante						
→ Organic						
● A déduire ultérieurement						
→ Pertes à terminaison	2 721 €		-596 €		2 125 €	
→ Provision client						
→ Provision pour retraite	21 998 €		2 768 €		24 765 €	
	24 719 €		2 172 €		26 890 €	

Taux d'IS : 33 1/3 %

ANNEXE NOTE N° 13**EFFECTIF MOYEN**

Cadres	24
ETAM	2

TOTAL	26

ANNEXE NOTE N° 14**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC